

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 9

Rubrik: Appel aux apiculteurs ; Calendrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

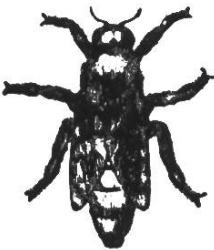
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements :

Partant du mois de Janvier.
 Suisse . fr. 4.— par an.
 Étranger » 4.50 » »



annonces :

Payables d'avance.
 20 centimes la ligne
 ou son espace.

BULLETIN D'APICULTURE

POUR LA SUISSE ROMANDE

Par suite d'arrangements pris avec la Société Romande d'apiculture, ses membres recevront le Bulletin sans avoir d'abonnement à payer. Les personnes disposées à faire partie de la Société peuvent s'adresser à la rédaction qui transmettra les demandes.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. ED. BERTRAND, au Châtel, près Nyon, Vaud. Toute communication devra être signée et affranchie.

SOMMAIRE. *Appel aux apiculteurs.* — CALENDRIER, J. Jeker. — SOCIÉTÉ ROMANDE. *Assemblée du 4 novembre 1879.* — *Des dimensions à donner aux ruches,* Ed. Bertrand. — REVUE DE L'ETRANGER. *Fécondation des reines en captivité,* J. Hasbrouck.

APPEL AUX APICULTEURS

Ce bulletin répond à un désir fréquemment exprimé dans nos réunions apicoles. Notre but en le publiant est d'aider à la vulgarisation dans notre pays des méthodes modernes, d'établir des rapports fréquents entre les apiculteurs, de faire connaître les progrès faits à l'étranger, enfin de contribuer à rendre la culture des abeilles plus rémunératrice.

L'apiculture peut être plus qu'une distraction, qu'un accessoire : dans certaines contrées, parmi lesquelles il en est qui ne sont point plus mellifères que la nôtre, elle est devenue une branche importante de l'agriculture. Sans oser prétendre aux résultats prodigieux auxquels sont parvenus les Américains du Nord, résultats dus peut-être à une flore plus productive, nous pouvons arriver dans notre pays à tirer de l'élevage des abeilles un rendement réel. Toutefois, pour obtenir d'un rucher un produit vraiment rémunérateur, il faut s'en occuper, et c'est à ceux qui sont disposés à consacrer de temps en temps quelques moments à leurs abeilles, que nous faisons appel aujourd'hui.

Les soins à donner sont à la portée de tous les habitants des campagnes et de tous ceux même qui n'ont que la jouissance d'un jardinier ; les femmes, les jeunes gens peuvent faire d'excellents apiculteurs. Un rucher exige, il est vrai, une certaine sollicitude et nécessite de fréquentes visites, sauf en hiver, mais ces visites peuvent être de très courte durée et la plupart des manipulations ne prennent que quelques minutes. Si tant de ruchers rendent fort peu chez nous, si tant de gens

se sont dégoûtés des abeilles, cela tient avant tout à ce qu'en l'absence de notions pratiques on s'abandonne à des superstitions d'un autre âge, et, tranchons le mot, à la déplorable incurie de beaucoup de propriétaires.

Cherchons donc ensemble, chers collègues de la Suisse romande, à réagir contre la routine, à répandre autour de nous les bonnes méthodes de culture, et dans ce but prêtez votre concours à ce bulletin afin qu'il soit le journal de tous.

Les communications et travaux pouvant intéresser la cause de l'apiculture seront reçus avec reconnaissance.

Que ceux qui auront observé quelque fait nouveau ou utile en fassent part à la rédaction qui le publiera.

Nous nous ferons par contre un plaisir de répondre par la voie du journal aux questions et demandes de renseignements qui nous seront adressées, et lorsqu'il s'agira de cas difficiles, nous ferons appel à des plumes plus autorisées que la nôtre.

Ce bulletin traitera de toutes les questions se rattachant à l'apiculture. Une partie à laquelle nous attachons la plus grande importance est celle qui contiendra sous le titre de *Calendrier*, imité de nos devanciers, des instructions pour chaque mois de l'année à l'adresse des propriétaires d'abeilles. Nous avons eu le bonheur d'obtenir pour ce travail la collaboration d'un apiculteur-praticien éminent, dont le concours nous sera infiniment précieux.

Sous la rubrique *Revue de l'étranger*, nous nous proposons de donner un résumé de ce qui se fera ou s'écrira de vraiment intéressant dans les pays voisins et aux Etats-Unis.

Enfin, nous chercherons à rendre notre bulletin aussi attrayant et profitable que possible et nous nous recommandons pour terminer à l'indulgence de nos lecteurs.

Ed. Bertrand.

CALENDRIER

JANVIER. — La terre est couverte de neige. Le froid règne dans la nature. Au rucher c'est le silence, le repos. Pas un signe de vie ; on dirait les ruches mortes. Oh non, elles ne sont pas mortes ; écoutez bien au *trou-de-vol* ! N'entendez-vous pas ce petit bruit, ce bourdonnement faible, lointain, qui vous annonce que vos chères abeilles sont heureuses avec leur bonne mère et la nourriture à leur portée, dans une habitation leur maintenant une chaleur bienfaisante. Savez-vous ce que signifie le murmure des abeilles ? Je connais leur langage et veux vous le traduire en bon français : elles vous disent d'un ton suppliant : « Ne nous dérangez pas pendant les froids. » Oui, le premier devoir de l'apiculteur pendant les froids, c'est de ne pas déranger les ruches et d'en éloigner tout ce qui pourrait les troubler, de crainte qu'étant dérangées les abeilles ne sortent du groupe, ne se desserrent et ne soient surprises par le froid.

Vous n'aurez pas placé votre rucher trop près d'une grange où l'on bat le blé, ni d'une route par laquelle passent de lourdes voitures dont les abeilles pourraient ressentir les secousses, surtout quand le sol est gelé. Tout dérangement, peu importe quand et comment il se produit, est nuisible et même dangereux.

Ne faut-il donc pas nourrir les abeilles au mois de janvier ? Pas du tout. Cela aurait été une très grande faute de votre part d'avoir laissé aux abeilles une provision de miel insuffisante, et de vous être mis ainsi dans l'obligation de les nourrir

dans ce moment. Il a été prouvé que des ruches fortes, nourries en janvier et février, se sont trouvées plus faibles en mai que des ruches faibles qui n'avaient pas été nourries du tout. En recevant de la nourriture les pauvres abeilles croient le printemps venu, commencent à se disperser dans la ruche, en sortent même, et sont prises par le froid ; la reine développe sa ponte, puis quand le froid, comme février a coutume de nous le ménager, force les abeilles à se resserrer de nouveau et même à quitter le couvain ou au moins à le négliger, le couvain périt et vous avez le commencement de la loque.

Si par hasard il vous faut absolument nourrir une colonie dans ce mois, ce qui prouve que vous avez commis une très grande faute en automne, donnez lui une fois pour toutes un rayon de miel, en le plaçant au milieu du groupe des abeilles, puis laissez-les tranquilles.

Pendant toute la durée de l'hiver les souris cherchent à entrer dans les ruches par le trou-de-vol ou en perçant un passage. Le trou-de-vol devra donc être rétréci de façon à ne pas laisser passer une souris, et l'on fera bien de placer près du rucher deux ou trois souricières qu'on visitera de temps en temps. On ne peut confier cette besogne aux chats qui dérangereraient trop les ruches en courant après les souris.

Le trou-de-vol ne doit pas être fermé complètement. On le laisse un peu ouvert afin que l'air frais, dont les abeilles ont besoin, y puisse entrer facilement et que les abeilles malades puissent sortir et mourir en dehors de la ruche.

Quelquefois en hiver, les rayons du soleil arrivent dans le trou-de-vol, alors qu'il fait très froid. Quelques abeilles se laissent tenter par cette clarté et quittent le groupe où il règne une chaleur de 30 à 33 degrés centigrades, tandis qu'en dehors le thermomètre marque 6 à 10 degrés de froid ; elles sont perdues... elles se refroidissent et meurent. On évite ce danger en interceptant les rayons du soleil au moyen d'une petite planchette.

Durant l'hiver les abeilles se groupent en forme de boule sur les parties vides de trois à quatre rayons, près du trou-de-vol, et non pas sur les parties remplies de miel qui seraient trop froides. Elles aiment à avoir leur provision de miel au-dessus d'elles. A mesure qu'elles la consomment, elles avancent sur les rayons, toujours serrées en forme de boule, pour être à portée du miel. Si les trois ou quatre rayons où siègent les abeilles sont vidés au mois de janvier, elles meurent de faim, ne pouvant desserrer le groupe et aller chercher de la nourriture parce que le miel n'est pas à leur portée, bien qu'il y en ait peut-être encore assez dans la ruche. De ce fait qui n'arrive que trop souvent, on peut déduire le principe suivant : « Il vaut mieux donner aux abeilles leurs provisions d'hiver dans 4 à 5 grands rayons, que de donner la même quantité dans 7 à 8 petits rayons. » Avis au commençant. Adoptez une ruche garnie de grands cadres, pouvant contenir de grands rayons.

L'apiculteur zélé aura pris ses précautions déjà l'automne passé, par sa manière d'hiverner ses colonies, en veillant à ce que les abeilles ne souffrent pas pendant l'hiver du manque de chaleur, d'air, de repos et de nourriture, placée de manière à ce qu'elles puissent en profiter.

Au mois de janvier il ne lui reste qu'à prendre garde que les abeilles ne soient dérangées ni par lui-même, ni par d'autres. Il aura soin que le trou-de-vol soit à l'abri des vents forts et des rayons du soleil. Il fera chaque semaine au moins une visite au rucher sans déranger les abeilles. S'il y a beaucoup de neige il l'ôtera autour du rucher et répandra de la cendre qui fera fondre la neige très vite. Cela préparera le terrain pour la première sortie des abeilles, qui aura lieu aussitôt que le thermomètre sera à 6 degrés centigrades au-dessus de zéro à l'ombre, et dont nous parlerons avec la permission du lecteur au prochain numéro.

J. Jeker.